

Saint-Denis, le 6 avril 2020

## Communiqué de presse

### Piton de la Fournaise : Attention aux retombées de « cheveux de Pélé »

---

L'éruption volcanique en cours du Piton de La Fournaise s'est accompagnée de retombées de « cheveux de Pélé ». Aussi, les autorités sanitaires appellent la population à la vigilance et transmettent des recommandations sanitaires.

#### I) Qu'est-ce que « les cheveux de Pélé » et quels en sont les risques ?

Conséquence de l'éruption en cours et sous l'effet des vents, des fibres de verre volcanique appelées « cheveux de Pélé » sont susceptibles de se former et se déposer dans les cours, les jardins et autres espaces extérieurs (terrasses, varangues...).

Les cheveux de Pélé sont de fins filaments de lave (aspect de fils brillants, de quelques centimètres de longueur, impalpables et cassants) et se présentent sous forme de fines aiguilles coupantes qu'il faut éviter d'ingérer de par leur capacité à générer des micro-blessures au niveau des muqueuses digestives.

Les cheveux de Pélé peuvent causer des irritations aux yeux et à la peau, en cas de contact.

Les jeunes enfants, qui par nature portent fréquemment les mains à la bouche, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Le phénomène peut affecter toutes les communes proches du volcan en fonction de la direction du vent. Dans les conditions les plus favorables, les cheveux de Pélé peuvent être transportés sur des distances estimées à plusieurs dizaines de kilomètres.

#### II) Recommandations à la population

Il est recommandé :

- aux habitants de La Plaine des Cafres, et par extension, aux habitants des communes de Saint-Joseph, Saint-Philippe, Sainte-Rose et Le Tampon, de :
  - d'être vigilant aux retombées de cheveux de Pélé
  - nettoyer les surfaces afin qu'elles soient débarrassées des cheveux de Pélé, qui s'y seraient accumulés ;
  - laver soigneusement les légumes et les fruits provenant des jardins ;
  - éviter de manipuler les cheveux de Pélé à main nue ; et en cas de contact avec des cheveux de Pélé, laver les soigneusement avec de l'eau.
  - Eviter la fréquentation par les enfants des espaces extérieurs où la présence de cheveux de Pélé est relevée

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



- aux personnes, qui sont susceptibles de se rendre sur le site de l'éruption pour raison professionnelle :
  - d'éviter le contact entre la nourriture et les surfaces sur lesquelles se seraient accumulés des cheveux de Pélé ; notamment lors des pique-niques ;
  - d'éviter de manipuler les cheveux de Pélé à main nue ; en cas de contact, laver soigneusement avec de l'eau.

De façon plus générale, compte tenu des émanations de dioxyde de soufre émis par l'éruption, qui constitue un gaz irritant pour les voies respiratoires, il est également recommandé aux personnes vulnérables (\*) devant se rendre aux abords du volcan, de prendre au préalable l'avis de leur médecin traitant.

(\*) femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

### III) Recommandations aux professionnels de l'agriculture

La Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt a enregistré des signalements d'agriculteurs. Il est par conséquent, recommandé les mesures suivantes.

- Production animale

Compte tenu de la quantité de « cheveux de Pélé » observée dans certains secteurs du sud de l'île, les éleveurs sont appelés à être vigilants en contrôlant leur pâturage afin d'éviter l'ingestion par leurs animaux. Ces produits volcaniques pourraient représenter un danger et provoquer, en cas d'ingestion de quantité importante, des lésions digestives. Dans la mesure du possible, les éleveurs sont invités à maintenir les animaux à l'intérieur des bâtiments jusqu'à la survenue de pluies permettant de lessiver le sol.

- Production végétale

Pour les secteurs de production de fruits et légumes impactés par des retombées de cheveux de Pélé, il est conseillé de bien laver les récoltes avant de les consommer ou de les commercialiser. Dans ces opérations de lavage il convient de se protéger les mains.

